

Grenoble le 8 janvier 1951

Cher Monsieur,

Nous allons vous communiquer très prochainement une maquette de livret psychologique tirée du livret dont nous nous servons et dont nous avons pu apprécier l'utilité, mais, au moins autant les insuffisances. Nous aimerions que si une commission du "livret-dossier" est recréée elle parte de ces données positives déjà pensées et expérimentées.

La constitution de cette maquette est conçue d'autre part en fonction des points sur lesquels l'accord s'était établi aux Journées d'Etudes. En particulier:

- Nécessité d'avoir un instrument maniable quoique suffisamment complet qui puisse suivre l'enfant à travers ses différentes directions et stades scolaires; en particulier entre le premier et le second degré;
- Nécessité d'avoir un instrument qui puisse être communiqué d'un psychologue à un autre; par exemple à un autre psychologue scolaire, ou à un orienteur professionnel, ou à un psychologue du B.U.S. Etant entendu que si le dit psychologue trouve le livret insuffisant il pourra se reporter au dossier correspondant; que ce livret ne pourrait être communiqué sans danger à de non spécialistes (instituteurs professeurs parents ...), mais que la présentation de son contenu demande un commentaire approfondi;
- Nécessité de rédiger des conclusions écrites à la suite d'un examen psychologique afin de fixer les souvenirs lorsque l'enfant doit être revu plusieurs années plus tard;
- Nécessité d'avoir à côté de cette synthèse les éléments venus de sources différentes qui en ont permis la constitution. Soit: - observations scolaires
- observations sociales (en particulier familiales)
- observations d'ordre physiologique et même médical
- résultats des tests psychologiques;
- Nécessité de pouvoir se reporter aux matériaux bruts qui ont servi à la rédaction du livret; c'est à dire aux questionnaires aux tests qui constituent le dossier psychologique, et aussi au dossier médical d'Hygiène - Scolaire (si un accord intervient dans ce sens avec les médecins)

Pour la collation des renseignements scolaires et familiaux des questionnaires unifiés paraissent nécessaires, au moins pour être sûrs que nous mettons bien tous la

même chose sous les mêmes mots, et pour que les dites observations puissent être comparées d'une année sur l'autre et d'un psychologue à l'autre.

À cet effet nous vous joindrons les fiches d'observations scolaires et familiales dont nous nous servons conjointement à Grenoble et Besançon.

Ces maquette de questionnaires seront accompagnés d'articles détaillés de façon à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur leur conception et leur usage.

Je vous communique de suite ces informations car je pense qu'il ne faut pas laisser se perdre les apports positifs des Journées et qu'il faut réaliser vite. Nous nous étions rencontré très précisément sur ce terrain.

Je crois encore qu'il vaut mieux réaliser quelque chose d'encore imparfait que de faire repartir de nouvelles discussions théoriques. Il vaut mieux que tout le monde ait la même expérience pour que les critiques soient constructives et les perfectionnements ultérieurs profitables au maximum.

D'ailleurs ce désir de réalisation rapide n'est pas de la précipitation. Cette notion de livret nous l'avons pensée depuis longtemps et essayée nous l'avons discutée entre nous et avec nos autres camarades. C'est l'aboutissement actuel de ce travail que nous vous proposons comme base d'une première réalisation. Tout ne sera sans doute pas résolu et il restera du travail pour qu'une commission du "Livret-dossier" puisse se constituer. Ne serait-ce par exemple que pour trouver quel est le format le plus pratique et le plus économique en fonction des dimensions des rames de papier vierge....

Je pense que le tirage d'un tel livret doit être faisable dans un avenir proche. Sur le plan purement matériel il doit être possible de trouver un imprimeur qui consente un tirage égal au nombre d'exemplaires nécessaires à la totalité des psychologues scolaires, ceux-ci s'engageant à en faire l'acquisition sur leurs crédits.

Dans l'espoir d'être toujours en accord avec vous, croyez, cher Monsieur, à mes sentiments de respectueuse sympathie.

Soit: - observations scolaires
- observations sociales (en particulier familiales)
- observations d'ordre physiologique et médical

- résultats des tests psychologiques;
- Nécéssité de pouvoir se reporter aux matériels tests qui ont servi à la rédaction du livret: c'est à dire aux questionnaires, aux tests qui constituent le dossier psychologique, et aussi au dossier médical d'Hygiène - Soins (si un accord intervient dans ce sens avec les médecins)

Pour la collation des renseignements scolaires et familiaux des questionnaires unifiés sera donc prévue, au moins pour être sûrs que nous sommes en accord